

## FICHE PROGRAMME

<b>Référence ANDPC</b>	<b>104020.00007</b>
<b>Titre du programme</b>	Repérage précoce, accompagnement et prise en charge des patients présentant des pratiques addictives à l'alcool
<b>Catégorie professionnelle</b>	Médecine générale Gastro entérologue Psychiatres
<b>Orientations</b>	41. Repérage précoce, accompagnement et prise en charge des patients présentant des pratiques addictives de type tabac, alcool, cannabis, opioïdes, jeux écrans, achats compulsifs, sexe
<b>Méthodes</b>	<b>Pédagogique ou cognitive :</b> Formation présentielle ( journée, atelier, formation interactive). <b>Analyse des pratiques :</b> Audit clinique, pratiques réflexives sur situations réelles.
<b>Mode d'exercice du participant</b>	Libéraux Salariés en centres de santé conventionnés Autres salariés (y compris hospitaliers)
<b>Durée</b>	6 heures présentielles et 1 heure non présentielle.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le savoir être pour mieux accompagner les personnes confrontées à des consommations problématiques d'alcool</li> <li>• Savoir utiliser le RPIB, repérage précoce et intervention brève avec les référentiels et outils d'évaluation validés dans le cadre de consommations problématiques d'alcool</li> <li>• Savoir orienter les personnes vers des prises en charge adaptées à leur situation</li> <li>• Identifier les différents traitements médicamenteux indiqués dans le traitement de l'alcool-dépendance</li> </ul>
<b>Pré requis</b>	Néant
<b>Résumé</b>	<p>Avec une consommation moyenne annuelle d'alcool pur de 12.8L/an/habitant, la France fait partie des pays européens les plus gros consommateurs d'alcool. On considère en France que 10% des adultes sont dépendants à l'alcool. Ce qui fait de l'alcool, la deuxième cause de mortalité évitable avec 49000 décès par an en 2009. Les dommages sur la santé sont considérables avec un véritable impact en termes de santé publique.</p> <p>On considère qu'après une cure de désintoxication réussie où le sevrage aurait été atteint, 90% des patients rechutent.</p> <p>Pour aider les patients alcool-dépendants à maintenir leur sevrage en alcool, la HAS recommande une prise en charge pluridisciplinaire associant une psychothérapie et une prise en charge sociale. Se pose alors la question de l'adjonction d'une prise en charge médicamenteuse</p>
<b>Nombre d'étapes</b>	3
<b>Concepteur du programme</b>	Dr Jacques GRICHY Dr Leslie GRICHY
<b>Nombre de participant maxi par session :</b>	47